

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 août 2023, à 19 h 00, qui se tiendra à l'hôtel de ville situé au 3777, rue Principale à Dunham, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE DE DEROGATION MINEURE

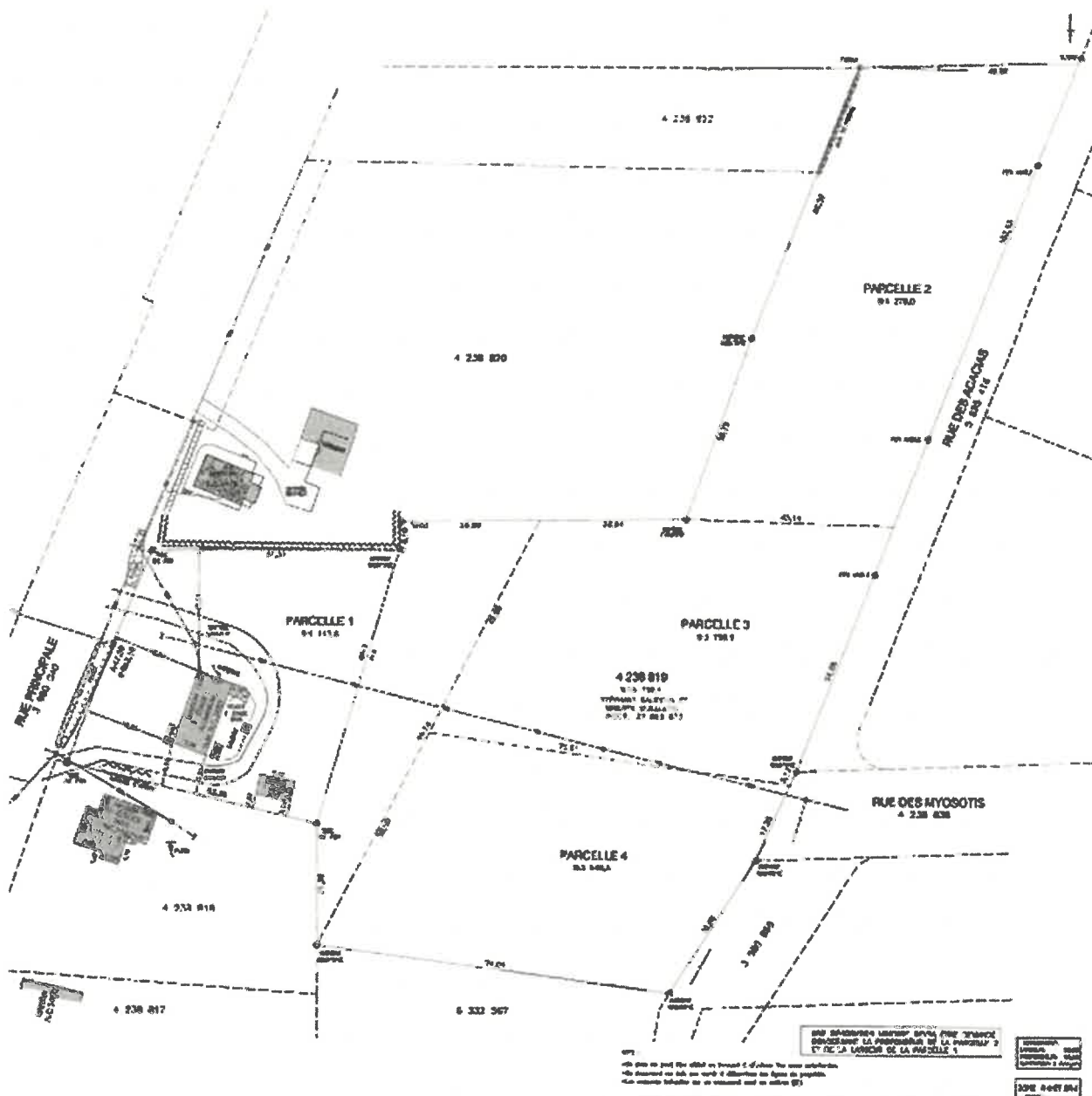
DM-23-04 (incluant DM-23-05)

La demande de dérogation mineure DM-23-04 vise à permettre une opération cadastrale visant la création de 4 nouveaux lots dont deux non conformes au Règlement de lotissement 383-19 tel qu'identifiés au projet de lotissement préparé par Daniel Gélinas, arpenteur-géomètre en date du 26 juin 2023 et portant le numéro de minute 5755 et d'autoriser:

- La création d'un lot sur la rue Principale (parcelle numéro 1) dont le frontage est de 47,39 mètres en dérogation à l'article 30 du règlement de lotissement numéro 383-19 qui indique que les lots non desservis doivent avoir un frontage simple minimal de 50 mètres. La profondeur moyenne minimale est conforme à la réglementation en vigueur et la superficie du lot projeté est de 4143,6 mètres carrés;
- La création d'un lot sur la rue des Acacias (parcelle numéro 2) dont la profondeur moyenne minimale est de 41,2 mètres en dérogation à l'article 30 du règlement de lotissement numéro 383-19 qui indique que les lots non desservis doivent avoir une profondeur moyenne minimale de 50 mètres. Le frontage du lot projeté est de 103,63 mètres et la superficie est de 4278 mètres carrés.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

3483, rue Principale à Dunham – Lot 4 238 819 du cadastre du Québec



PROJET DE LOTISSEMENT

LOTISSEMENT 4 238 819

CADASTRE DU QUÉBEC

DÉPARTEMENT D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MUNICIPALITÉ VILLE DE DUNHAM

DATE DÉPOSÉE À L'ÉCRITURE

ÉCHELLE 1:500

DATE 1999

PROJETÉ 2023

DANIEL GÉLINAS

ARPELLEUR-GÉOMÈTRE

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* tout intéressé peut se faire entendre quant à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du conseil municipal du 8 août 2023 à 19h00.

FAIT À DUNHAM, CE 19 JUILLET 2023.



**Jean-François Grandmont,
Greffier par intérim**
